

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Roubaix (59100)

Réponses de Karim Amrouni, au nom de la liste « Roubaix en commun »

– le 04/03/2020 à 18:09 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Ce plan vélo définira les axes prioritaires à traiter pour faciliter les déplacements des Roubaisiens de l'ensemble des quartiers vers le centre-ville. Pour cela, un apaisement de la circulation automobile sera nécessaire. Ce plan vélo inclura un volet communication.

Ce plan permettra de traiter l'ensemble des points durs identifiés par l'ADAV et les usagers dans le baromètre 2019.

Il fixera des objectifs mesurables en matière d'aménagements, de pollution atmosphérique, de part modale du vélo et de la marche. Enfin, il définira les indicateurs qui seront publiés régulièrement.

Cela correspond pleinement à notre programme ; au-delà de la dimension communale, nous souhaitons aussi porter la question au niveau métropolitain car un plan vélo strictement roubaisien ne répondra que partiellement aux besoins.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Un groupe travail vélo (GTV) réunira régulièrement les élus de la ville, les techniciens municipaux et métropolitains et l'association Droit au vélo.

Désigner l'élu en charge des mobilités actives et des PMR comme élu communautaire pour permettre la prise en compte du vélo comme solution de déplacement complémentaire aux transports en commun au niveau métropolitain.

Cf. Réponse action 1 ci-dessus.

La question du vélo ne peut se concevoir isolément de celle des autres modes de déplacement doux et des transports en commun

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo métropolitain qui reliera les principales communes de la métropole lilloise. Il devra être connecté au centre-ville de Roubaix.

Cf. Réponse actions 1 et 2 ci-dessus.

La question de la place du vélo dans la métropole ne peut être isolée de celle des transports en commun (et notamment d'une meilleure utilisation du train)

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : rue pierre de roubaix, Avenue Motte, avenue des nations unies, boulevard gambetta.

Nous souhaitons le faire aussi avenue J. B. Lebas et le long du canal.

Pour la rue Pierre de Roubaix nous formulons un accord de principe sous réserve des résultats de concertation avec les riverains. La création d'une liaison de ce type vers Lys-les Lannoy et au-delà. est en effet nécessaire : il faut trouver l'itinéraire le plus adéquat.

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : La gare de Roubaix, le musée de la piscine, la villa Cavois, l'hôtel de ville, la condition publique, le musée de la manufacture, le parc barbieux, le vélodrome, l'usine...

Nous souhaitons intégrer aussi les équipements d'enseignement supérieur dans cette logique de desserte.

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Tourcoing, Wattrelos....

Cf. Réponse au projet d'action 4.
C'est pour nous totalement évident.

Action n°8 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

La sécurité d'abord mais aussi le confort des cyclistes comme celle d'ailleurs des piétons constituent des priorités si l'on veut comme nous le développement de la mobilité en modes doux.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Cela figure au coeur de notre programme : repenser la place de la voiture dans la ville, apaiser les relations entre automobilistes, usagers des deux roues et piétons.

Action n°10 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. exemple : L'avenue motte, l'avenue des nations unies, le boulevard gambetta...

Cela figure explicitement dans notre programme, nous y ajoutons l'avenue Jean-Baptiste Lebas.

Action n°11 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Nous sommes pour la généralisation de la limitation à 30 km/h mais pour être effective cette mesure demande en effet de repenser l'aménagement des voies et ne peut être appliquée qu'en concertation avec les habitants et avec discernement ; certains axes de liaison intercommunale - et pour autant qu'il soient doublés par des pistes cyclables - pouvant rester limités à 50 km/h.

Action n°12 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Action n°13 : je ne m'engage pas

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Mesure peu réaliste à court terme à notre avis - s'il s'agit bien de la généraliser sur l'ensemble du tissu urbain. Compte-tenu des réalités économiques et sociales de notre ville, le paiement du stationnement de surface ne peut être aujourd'hui étendu à l'ensemble des quartiers résidentiels. Cela ne pourra être mis en oeuvre avant que d'effectives solutions de mobilité alternative soient en place; nous y travaillerons mais cela prendra nécessairement du temps vu l'absence de réelles avancées en ce sens ces dernières années.
Nous souhaitons cependant élargir progressivement et en concertation les secteurs déjà concernés par le stationnement payant : centre-ville et certains secteurs particuliers.
et

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°14 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé en gare de Roubaix, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Nous allons solliciter de la Région le développement de la desserte ferroviaire de Roubaix ; offrir un stationnement vélo sécurisé en gare en découle évidemment.

Action n°15 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°16 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Nous sommes favorables à ces mesures de bon sens, mais il est raisonnable de rappeler que leur mise en oeuvre dépend pour l'essentiel non de la municipalité mais de la MEL et/ou des acteurs privés.

Nous ne pouvons donc prendre qu'un engagement de moyens.

Action n°17 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°18 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires en ce domaine.

Action n°19 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Nous souhaitons encourager le développement des initiatives citoyennes et sommes prêts à les soutenir dans le respect des dispositions légales et réglementaires : nous favoriserons donc le développement de tels services sur base de projets portés par des entrepreneurs ou des associations.

Action n°20 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Nous souhaitons encourager le développement des initiatives citoyennes et sommes prêts à les soutenir dans le respect des dispositions légales.: nous favoriserons la création d'un telle maison sur base d'un projet porté par un collectif d'associations.

Promouvoir une culture vélo

Action n°21 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°22 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°23 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°24 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°25 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°26 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". dans le centre ville en faisant coïncider celle-ci avec une fête du vélo

Action n°27 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". tous les ans au début du printemps.

accord sur le principe - la période la plus adéquate devra être trouvée en concertation

Action n°28 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable et en renforçant les contrôles devant les écoles aux horaires d'affluence.

Action n°29 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, pas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

accord de principe - nous insisterons pour que cela se fasse en priorité à l'échelle de la MEL

Commentaires généraux

En matière de vélo comme des autres modes doux, nous partons de très loin à Roubaix.

Nous sommes ambitieux et déterminés dans notre volonté de rattraper au plus vite le retard accumulé en matière d'aménagements spécifiques; néanmoins cela demandera du temps.

Cela demandera aussi la mobilisation de chacun car ce n'est pas l'action de la municipalité seule qui pourra changer des habitudes de mobilité anciennes.

Nous aurons notamment besoin des associations dans le très important travail d'écoute, de pédagogie et de concertation qu'il va nous falloir entreprendre.